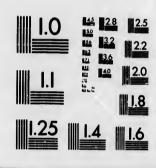
11.0 11.1 11.0 12.0 12.0 11.1 11.0 12.0 12.0 11.1 11.0 12.0 12.0 11.1 11.0 12.0 11.0 1

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 IVEST MAIN STREET WEBSTER, N. 1 14580 (716) 872-4503

STAN STAN SECTION STAN SECTION SECTION

CIHM/ICMH Microfiche Series.

CIHM/ICMH Collection de microfiches.



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadian de microreproductions historiques



C) 1985

## Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The to t

The pos of t

Original Designation of the State of the Sta

The shall TIN whi

Mag diffe enti begi righ

requ

origi copy which	The institute has attempted to obtain the best original copy aveileble for filming. Features of this copy which mey be bibliographically unique, which mey elter eny of the images in the reproduction, or which may significantly change the usuel method of filming, are checked below.  Coloured covers/				L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de flimage sont indiqués ci-dessous.  Coloured pages/				
	Couverture de coul	Dur		2		couleur			
	Covers damaged/ Couverture endomn	nagée				emaged/ ndommagée			
	Covers restored and Couverture restauré	,			Pages re	stored and/ staurées et/	or laminate ou peliicule	ed/ tes	
	Cover title missing/ Le titre de couvertu			V	Pages di Peges de	scoloured, a icolorées, ta	stained or fo schetées ou	oxed/ piquėes	
	Coloured maps/ Cartes géographiqu	es en couleur			Pages de Pages de				
	Coloured ink (I.e. of Encre de couleur (I.	ther than blue or i e. autre que bleuc	black)/ ou noire)	~	Showthr Transpar				
	Coloured plates and Planches et/ou illus		ur		Quality o	of print varie négale de l'i	s/ mpression		
	Bound with other material/ Rellé avec d'autres documents			includes supplementary material/ Comprend du matériel supplémentaire					
	Tight blnding may cause shadows or distortion along interior margin/ La re llure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure			Only edition available/ Seule édition disponible					
	Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.				Pages wholly or partially obscured by errata silps, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totelement ou partiellement obscurcles par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.				
<b>3</b>	Additional comment Commentaires supp		uilie (verso blanc	)					
This i	item is filmed at the ocument est filmé au 14X	reduction ratio ci taux de réductio 18X	n Indiqué ci-de	880us. 22X		26X	30	×	
								T	
_	12X	16X	20X		24X		28X	32X	

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Library of the Public Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed peper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or lilustreted impression, or the back cover when appropriete. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives publiques du Canada

Les linages suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exempiaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'iliustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'iliustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles sulvants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illiustrent la méthode.

1 2
-----

1	
2	
3	

1	2	3
4	5	6

rrata

pelure.

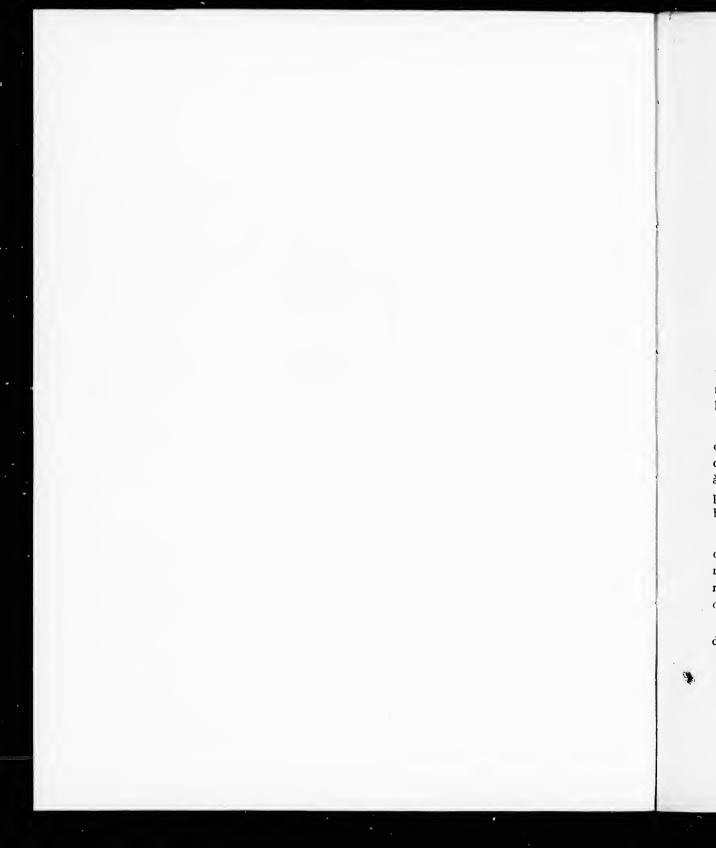
étails s du

odifier

r une

Image

32X



## CIRCULAIRE A MM. LES ARCHIPRÊTRES.

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC, 2 JANVIER 1849.

Monsieur,

Comme les assemblées de fabriques pour les élections de marguilliers et les redditions de comptes, présentent chaque année quelque nouvelle difficulté et occasionnent quelquefois des procès humiliants pour la religion et onéreux pour les fabriques et les particuliers, l'on a cru devoir préparer un projet de loi qui puisse prévenir les uns et les autres, et qu'il serait question de soumettre à la Législature à sa prochaine session. Je vous transmets une copie de ce projet, afin que vous l'examiniez avec MM. les Curés de votre arrondissement, et que vous me fassiez connaître si vous l'approuvez, ou de quelles modifications vous le croiriez succeptible.

L'on a pensé qu'il était à propos de donner pour ainsi dire aux seuls adjudicataires ou occupants de bancs le droit de prendre part à ces sortes d'assemblées, parce qu'étant, à peu d'exception près, les seuls qui contribuent au soutien de l'église, ils sont les plus intéressés à ce que les revenus de fabrique soient bien administrés. Les autres paroissiens à qui ce privilége est accordé, à cause du rang qu'ils occupent, sont ordinairement possesseurs de bancs, quoique sans cela ils puissent jouir du même privilége.

Il aurait été à désirer que notre projet de loi eût pu régler définitivement toutes les autres difficultés qui se rencontrent dans l'administration des biens de fabrique, mais le temps ne permettant pas d'entreprendre un travail aussi considérable, l'on s'est borné, pour le moment, à ce qui concerne les élections de marguilliers et les redditions de comptes, comme étant d'une nécessité plus urgente.

Je vous prie de vouloir bien faire en sorte que votre réponse me parvienne, avant la fin du présent mois.

Recevez, monsieur, l'assurance de mon bien sincère attachement.

JOS. ARCHEV. DE QUÉBEC.

